



## **Détails de la formation**

MAJ le 20/09/2022

**Titre de la formation** : LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE SOIN (RBP) - actualiser l'évaluation et la remédiation des troubles du langage écrit en orthophonie chez l'enfant

**Intervenant** : Gilles LELOUP, Orthophoniste

**Public visé** : Orthophonistes

**Durée de la formation (en heures)** : 14h

**Dates et lieux** : 7 et 8 octobre 2023 à Perpignan

**Nombre de participants souhaité** : 25 maxi

### **Pré requis** :

Les participants doivent être titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou de tout titre admis en équivalence.

**Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation** : Recommandations de bonnes pratiques sur le langage écrit, HAS

### **Evaluation** :

- Questionnaire pré formation pour évaluer les attentes et le niveau des stagiaires
- Questionnaire post formation de connaissances et d'informations
- Questionnaire de satisfaction

### **Méthode(s)** :

Formation présentielle

Méthodes affirmatives démonstratives et/ou méthode interrogative

## **Objectifs pédagogiques de la formation**

Cette formation a pour objectif de décrire et de développer les différentes propositions de recommandations de bonne pratique des troubles du langage écrit en s'appuyant sur les données fondées sur les preuves quant aux diagnostics des troubles du langage écrit (par exemple : trouble de la lecture avec ou sans déficit de la compréhension), les principes généraux de l'évaluation (par exemple : compétences à évaluer dans le cadre de la prévention ou de l'évaluation d'une plainte d'apprentissage du langage écrit), les principes généraux des conduites de remédiation (par exemple : remédiation des déficits cognitifs phonologiques et visuo-attentionnels reliés à la lecture), les principes généraux de l'évaluation de l'impact de la remédiation (par exemple : les lignes de base ou les échelles d'estime de soi), et les principes généraux de la mise en place des conduites de soin (par exemple : la décision partagée).

## **Résumé**

Les recommandations de bonnes pratiques de soin (RBP) sont définies comme des propositions développées méthodiquement pour aider le praticien et le patient à rechercher les soins les plus appropriés dans des circonstances cliniques données en accord avec une démarche de soin fondée sur

des preuves (Evidence Based Practice). Les Recommandations de Bonnes Pratiques du soin sont des synthèses rigoureuses de l'état de l'art (expertise clinique) et des données de la littérature scientifique à un temps donné (revue de littérature et contributions de chercheurs). Ces recommandations sont des propositions et laissent au professionnel de santé toute autonomie dans sa pratique de soin qu'il estime la plus appropriée, en fonction de ses propres constatations cliniques et des préférences du patient (Haute Autorité de Santé, 2020).

Ces recommandations de bonnes pratiques sont élaborées par des orthophonistes selon la méthode de recommandations par consensus formalisé qui permet de formaliser les points de convergence entre les orthophonistes sur l'évaluation, la prévention et la remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant donnant lieu à nombre réduit de recommandations de bonnes pratiques. Ces recommandations s'appuient un argumentaire scientifique et clinique. Ces recommandations traitent des troubles du langage écrit dans leur globalité et non spécifiquement la dyslexie.

### **Objectifs portant sur l'analyse des pratiques**

#### **Objectifs pédagogiques**

- Décrire et développer les différentes propositions de Recommandations de Bonnes Pratiques du soin des troubles du langage écrit en s'appuyant sur les données fondées sur les preuves avec des exemples quant aux conduites de diagnostics, de remédiation et de la mise en place des conduites de soin des troubles du langage écrit.
- Informations sur les données probantes évaluées par des Quiz lors de la formation.

#### **Déroulement de la formation**

##### **- Etape 1 (non présentielle) :**

- Questionnaire adressé par mail aux participants afin de recueillir les attentes des stagiaires et leurs niveaux de connaissance sur l'évaluation et la remédiation des troubles du langage écrit.
- Envoi par mail aux stagiaires de documents des Bonnes Pratiques du Langage écrit (argumentaire scientifique et les recommandations) ainsi que des ressources bibliographiques

##### **- Etape 2 (présentielle de 4 demi-journées : 2 jours consécutifs) :**

- Apports de connaissances et d'informations selon les Recommandations de Bonnes Pratiques du soin des troubles du langage écrit,
- Participation des stagiaires à des Quiz à la fin de chaque demi-journée.

##### **- Etape 3 (non présentielle) :**

- Questionnaire d'impact de la formation sur les pratiques

##### **Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :**

- Mise à niveau à partir des questionnaires remplis préalablement par les stagiaires.
- Remises d'une synthèse de la littérature de la remédiation des troubles du langage écrit avant la formation.
- Arbres de décisions diagnostics et de conduites de remédiation.

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

##### **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

Des questionnaires de connaissances pré et post formation et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### **LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE SOIN (RBP)**

#### **1ère demi-journée de 09:00 à 12:30**

9h00 – 10H30

Echanges à partir du questionnaire remis aux stagiaires.

Présentation de la méthodologie des Recommandations de Bonnes Pratiques du soin du langage écrit par consensus formalisé c'est-à-dire la manière dont la profession a rédigé des recommandations de diagnostic et de soins du langage écrit.

Pause

10H45 – 12H30

Les principes généraux de diagnostics du langage écrit avec le DSM-5 et un modèle de lecture :

- Comment différencier un trouble d'apprentissage neurodéveloppemental du langage écrit d'une dyslexie ?
- Les principes généraux de diagnostics du langage écrit avec le DSM-5 et le modèle de lecture SVR. La classification des types de dyslexie, les relations causales explicatives d'un trouble de la lecture. Les fondements de l'Evidence Base Practice, questions PICO et PESICO, lignes de base.

Objectifs :

- Analyser les grilles remplies en non présentiel afin d'établir les attentes et niveaux de connaissances des stagiaires
- Présenter la méthodologie des Recommandations de Bonnes Pratiques du soin du langage écrit par consensus formalisé
- Présenter une proposition de décision de déroulement du diagnostic des troubles de la lecture selon les groupes de lecteurs : dyslexique, faible ou mauvais lecteur, hyperlexique.
- Approche du diagnostic différentiel et questions sur les comorbidités.

### **LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE SOIN (RBP)**

#### **2nde demi-journée de 14:00 à 17:30**

14h00 – 15H30

Revue de littérature de la remédiation des troubles du langage écrit : les processus d'identification (conversion graphophonologique, mémoire orthographique), les recodages phonologiques et orthographique.

Pause

16H00 – 17H30

Revue de littérature sur les mécanismes compensatoires d'un trouble de la lecture et leurs impacts sur les conduites de remédiation.

Objectifs :

- Présenter une revue de littérature de la remédiation des troubles du langage écrit.
- Présenter une revue de littérature sur les mécanismes compensatoires d'un trouble de la lecture et leurs impacts sur les conduites de remédiation.
- Vérifier les acquis avec un quizz.

### **LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE SOIN (RBP)**

**1ère demi-journée de 09:00 à 12:30**

Les grands principes de remédiations des troubles du langage écrit : trouble de l'identification des mots écrits, les compétences cognitives sous-relées à la lecture, la compréhension du langage écrit :

9h00 – 10H30

- La mise en place d'un projet de remédiation selon l'Evidence Based Practices :
  - ✓ la décision partagée de soin (préférence du patient),
  - ✓ la formulation de la question clinique (PICO et PESICO), les lignes de base.

Pause

10H30 – 12H30

Commentaires sur les Recommandations de Bonnes Pratiques de soin du langage écrit.

Objectifs :

Mettre en pratique un programme de soin des troubles du langage écrit et de son évaluation par des lignes de base.

Commenter et échanger sur les Recommandations de Bonnes Pratiques de soin du langage écrit que les stagiaires auront préalablement reçues par mail.

### **LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE SOIN (RBP)**

**2nde demi-journée de 14:00 à 17:30**

14h00 – 15H30

Illustration des différentes recommandations de bonnes pratiques de soin du langage écrit par des études de cas d'enfants souffrant d'un trouble de la lecture.

Pause

15H45 – 16H00

Illustration des différentes recommandations de bonnes pratiques de soin du langage écrit par des études de patients souffrant d'un trouble de la lecture.

Réponse à un questionnaire sur les apports de connaissance des 4 demi-journées. Synthèse des deux journées.

Objectifs :

Réfléchir sur des études de patients souffrant d'un trouble de la lecture.

Vérifier les acquis à travers un questionnaire sur les apports de connaissance des 4 demi-journées. Faire une synthèse des deux journées.

## **INSCRIPTION**

### **Coût de la formation : 440 euros**

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès du SDOFORM'LR via le bulletin en ligne sur le site : [www.sdoformlr.com](http://www.sdoformlr.com)

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel. Nous vous tiendrons informé de l'acceptation du programme par l'ANDPC dès sa validation.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2022. Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation. Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.